

Accusé de réception en préfecture

026-252600192-20101118-B51-2010-DE

Date de signature : -

Date de réception : 29/11/2010

B 51.2010

Programme d'opérations 2011 : 1ère tranche

Compte-tenu que certaines actions de la programmation 2011 doivent démarrer dès le 1^{er} janvier 2011, il est proposé aux membres du Bureau d'autoriser la Présidente à déposer avant la fin de l'année 2010, les dossiers suivants :

Actions financées sur les lignes Parc :

Sous maîtrise d'ouvrage Parc :

➤ *Suivi du retour de la grande faune du Vercors* 58 000 €

■ *Financement :*

- *Région :* 29 000 €
- *CG 26 :* 29 000 €

➤ *Salon International Agricole à Paris 2011* 42 000 €

■ *Financement :*

- *Région :* 42 000 €

Sous maîtrise d'ouvrage APAP :

➤ *Accompagner la création d'un groupement
d'achat d'aliments bio pour bovins* 19 800 €

■ *Financement :*

- *Région (hors ligne Prac) :* 8 100 €
- *CG Drôme :* 3 960 €
- *CG Isère :* 3 960 €
- *Autofinancement :* 3 780 €

➤ *Accompagner le Réseau des Fermes du Vercors,
mise en place d'outils collectifs de commercialisation* 56 800 €

■ *Financement :*

- *Région :* 45 440 €
- *Autofinancement :* 11 360 €

➤ *Les Fermades 2011 : fenêtres ouvertes sur l'activité agricole* 48 000 €

■ *Financement :*

- *Région :* 38 400 €
- *Autofinancement :* 9 600 €

➤ *Cuisiner le Vercors* 18 000 €

■ *Financement :*

- *Région :* 14 000 €
- *Autofinancement :* 4 000 €

□ *Sous-maîtrise d'ouvrage SIVER :*

➤ *Organiser la fête du Bleu 2011 à Méaudre* 85 000 €

■ *Financement :*

- *Région :* 43 500 €
 - *CG 38 :* 13 000 €
 - *CG 26 :* 11 000 €
 - *Autofinancement :* 17 500 €
- (Communauté de com., Commune et SIVER)

➤ *Accompagner l'AOC Bleu du Vercors-Sassenage dans son suivi et son développement* 73 500 €

■ *Financement :*

- *Région :* 35 185 €
- *CG 38 :* 11 310 €
- *CG 26 :* 10 005 €
- *Autofinancement :* 17 000 €

□ *Action financée sur les lignes spécifiques :*

➤ *Animation Natura 2000* 23 442,50 €

■ *Financement :*

- *Etat :* 11 721,25 €
- *FEADER :* 11 721,25 €

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins deux absentions, décide :

- *d'APPROUVER la première tranche du programme d'actions 2011,*
- *d'AUTORISER la Présidente à solliciter les subventions auprès des différents partenaires et à signer tous les documents et pièces nécessaires.*

Fait à Lans-en-Vercors,

Le 18 novembre 2010.

La Présidente,

Danièle PIC.

